

Grand Régional Endurance Pays de la Loire Cahier des Charges 2018

Le Grand Régional est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Simple, facile à médiatiser, il permet au CRE de mettre en avant certains concours de la région.

Candidature :

Le Grand Régional Endurance Pays de la Loire est composé de 4 étapes réparties au mieux sur la région et au cours de la saison afin de préparer les cavaliers aux championnats de France.

Les candidatures à l'organisation d'une étape du Grand Régional devront respecter les dispositions qui suivent. Après étude des différents dossiers de candidature, le référent Endurance de l'ETR est seul apte à attribuer les étapes du Grand Régional en accord avec le CRE.

Les organisateurs ainsi désignés seront convoqués à une **réunion obligatoire le dimanche 19 novembre 2017, lors de l'Assemblée Générale du CRE.**

Durée du concours :

Quel que soit le niveau, l'étape doit se dérouler sur une même journée, sauf dérogation accordée par l'ETR.

Qualité des infrastructures :

Le site doit offrir des conditions de sécurité et de confort pour les cavaliers et les chevaux :

- ✓ Alimentation en eau et en électricité,
- ✓ Toilettes obligatoires sur le site,
- ✓ Des points d'eau suffisants en fonction du nombre d'engagés,
- ✓ Restauration de qualité et suffisante,

Pour le bon déroulement de la compétition, le concours doit aussi proposer :

- ✓ Un parking pour véhicules suffisant pour le stationnement, ne gênant pas la circulation des chevaux en compétition.
- ✓ Un point presse accueil des sponsors, officiels.
- ✓ Un espace sécurisé et adapté (abrité en cas de pluie) pour la remise des prix.
- ✓ Le terrain doit comporter des lignes de départ et d'arrivée matérialisées dans un espace dégagé et sécurisé.
- ✓ Une aire sécurisée pour les chevaux en attente de départ.
- ✓ Une aire sécurisée de type 40m x 25m pour les contrôles vétérinaires sur un sol plat et stabilisé permettant des trottings de 30 mètres avec un couloir par vétérinaire,
- ✓ Une aire sécurisée pour le maréchal-ferrant.
- ✓ Des bénévoles en nombre suffisant sur le site (1 secrétaire par vétérinaire, au minimum 4 bénévoles pour le chronométrage)
- ✓ Un tableau d'affichage à chaque terrain de contrôle:
 - a. Cartes détaillées des circuits,
 - b. Voies d'accès,
 - c. Horaires,
 - d. Numéros de téléphone des services de secours et de l'organisation,
 - e. Listes des concurrents engagés,
 - f. Classement provisoire du Grand Régional Endurance Pays de la Loire.
- ✓ Des moyens de transmissions adéquats

Grand Régional Endurance Pays de la Loire Cahier des Charges 2018

Hébergement des chevaux:

L'organisateur s'engage à mettre des boxes en location à disposition par les concurrents, sur place ou à proximité, pour les chevaux des épreuves Grand Régional Pays de la Loire arrivant la veille.

Circuit et Balisage:

- ✓ Prévoir un véhicule adapté pour assurer l'ouverture et la fermeture des circuits.
- ✓ Les parcours de chaque épreuve doivent être balisés. Le mode de balisage est libre sauf directives préfectorales particulières. En cas de litige, le plan affiché du parcours fera foi.
- ✓ Le circuit ne doit pas se superposer entre différentes boucles. En cas d'impossibilité, le balisage doit être de couleurs différentes et figurer sur la carte des circuits. Le jury devra en être prévenu avant l'épreuve.
- ✓ Les changements de direction ou intersections doivent être clairement signalés.
- ✓ Les distances kilométriques sont indiquées tous les 5 Kms.
- ✓ Le mode d'assistance est défini par l'organisateur. Les points autorisés sont précisés sur la carte officielle du parcours et dans le carnet de route.
- ✓ La distance entre deux points d'assistance ou points d'eau doit être inférieure à 10 Kms.

Installations et équipements :

- ✓ Le chronométrage ATRM est obligatoire sur les concours Grand Régional.
- ✓ La sonorisation doit être de très bonne qualité et couvrir l'ensemble des zones d'évolution
- ✓ Un espace Restauration de qualité doit être prévu afin de pouvoir recevoir des partenaires, VIP...
- ✓ L'organisateur doit prévoir un pot spécifique Grand Régional, ouvert aux concurrents. Celui-ci devra être annoncé sur le programme du concours et à l'affichage, puis annoncé au micro, afin que les cavaliers en aient bien connaissance.

Officiels de compétition :

- ✓ Tous les officiels de compétition doivent être licenciés en **Pays de la Loire**.
- ✓ Président de Jury de niveau National minimum.
- ✓ Le nombre de vétérinaires doit être conforme au règlement fédéral en vigueur.

Programme du concours :

- ✓ Il doit être validé par l'ETR
 - ✓ Epreuves obligatoires à programmer : ; Amateur 1 ; Amateur 2 ; Amateur 3.
- ✓ Prix d'engagement maximum :

Epreuves	Engagement MAXIMUM
Amateur 3	40
Amateur 2	47
Amateur 1	65



Grand Régional Endurance Pays de la Loire Cahier des Charges 2018

Engagement :

L'engagement se fait par épreuve conformément à l'avant programme du concours.

- ✓ Changement cheval : oui
- ✓ Changement cavalier : oui (prise de points si le cavalier est déclaré dans le GR)
- ✓ Invités organisateur : oui (obligation d'accepter les écuries du GR déclarées avant clôture)
- ✓ Engagement terrain : Non (seul les cavaliers du Grand Régional sont concernés)

Communication :

L'emplacement des outils de communication du CRE, du Grand Régional et de ses partenaires (stands, banderoles, lines beach, obstacles et autres) est à définir et valider avec le représentant Endurance de l'ETR. **La mise en place des visuels CRE et GR (banderoles, line beach, etc.) est assurée par l'organisateur.**

Présence obligatoire du logo Grand Régional sur tous les supports de communication du concours : listes de départ, programmes, affiches et autres.

Pour le ou les partenaires du Grand Régional Endurance, prévoir un espace d'exposition privilégié. Le partenaire est prioritaire et peut demander l'exclusivité dans son domaine pour exposer sur le concours.

Compte rendu :

Le respect du cahier des charges par les organisateurs sera a priori validé par le président de jury du concours en s'appuyant sur une fiche d'évaluation élaborée par le CRE, à remplir et signer conjointement par le président de jury et l'organisateur. Cette fiche conditionnera le versement total ou partiel de l'aide financière du CRE.

Après chaque étape, un compte rendu sera rempli pour le CRE par son délégué. Un retour des remarques qui auront été formulées dans ce compte rendu sera fait à l'organisateur.

Le paiement de l'allocation de 1000€ ne pourra être effectué qu'après validation de ce compte rendu par un représentant du CRE.

Participation du CRE :

Pour accompagner les organisateurs du Grand Régional, le CRE alloue à chaque étape la somme de 1000 € - versés après l'étape. **Ce montant pourra être réduit à l'initiative de l'ETR et du CRE dans le cas où le cahier des charges ne serait pas suffisamment respecté. Une grille d'évaluation du respect du cahier des charges sera complétée à l'issue du concours. L'allocation CRE sera versée à l'organisateur après l'étape sous réserve d'obtenir l'accord du référent.**

Pour la recevoir, l'organisateur doit envoyer au CRE une facture, une demande écrite et un RIB.

A cela s'ajoute pour chaque étape la mise à disposition de la prestation informatique (Chronométrage ATRM). La restauration du représentant du CRE sur le concours est à la charge de l'organisateur.

Coût global pour le CRE :

1000€ pour l'organisateur + mise à disposition du matériel informatique.

Grand Régional Endurance Pays de la Loire Cahier des Charges 2018

Mémento Organisateur

Avec les préparatifs habituels d'un concours, voici quelques points spécifiques de l'organisation d'une étape Grand Régional, à ne pas oublier !

En amont de votre concours

- Envoyer votre programme au CRE pour validation (épreuves, officiels de compétition, ...)
- Bien mettre le logo « Grand Régional » sur les documents de votre concours ;
- Prévoir l'emplacement privilégié du partenaire du circuit, et prendre contact avec lui ;
- S'assurer du respect des normes techniques du Cahier des Charges : qualité et équipement des terrains et de l'espace restauration ; sonorisation ; mise à disposition de sanitaires de qualité ; etc...

Juste avant et pendant votre étape Grand Régional...

- Préparer le Pot convivial Grand Régional et l'annoncer sur le programme, à l'affichage et au micro ;

Après votre étape Grand Régional...

- Envoyer au CRE votre demande écrite de versement de l'allocation, accompagnée d'une facture et d'un RIB.

Pour toute information complémentaire, contactez :

- Nicolas DOYON, au 06.08.60.10.07
- Anne-Claire GRISON, Chargée de Missions au CRE, 06.20.33.10.16

Toutes les informations du Grand Régional sont disponibles sur le site du circuit :
www.grandregionalpdl.fr



Grand Régional Endurance Pays de la Loire Cahier des Charges 2018

Candidature Etape Endurance Grand Régional Pays de la Loire 2018 Date limite de dépôt des candidatures : le 6 Novembre 2017

STAFF ENVISAGE

Président de Jury :

Chronométrateur :

ACTE DE CANDIDATURE

Nom – Prénom :

Numéro de téléphone du Responsable du concours :

Adresse Mail du responsable du concours :

Représentant l'association ou établissement :

Affilié(e) FFE sous le numéro :

Postule pour l'organisation d'une étape du Grand Régional Endurance le (date).....

Adresse du concours :

Cet acte de candidature vaut acceptation du cahier des charges Grand Régional Endurance 2018 sans réserve.

Je joins à cet acte de candidature le programme du concours candidat pour le GR Endurance 2018.

Nom de la personne présente à la **réunion obligatoire du Dimanche 19 Novembre 2017** :

Lu et approuvé,

Signature de l'organisateur

Date :